



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Issy-les-Moulineaux, le 29 mai 2018,

## FUSION-ABSORPTION D'ANF IMMOBILIER PAR ICADE : OBTENTION DE LA DEROGATION DE L'AMF

Dans le prolongement du communiqué du 17 mai 2018, relatif au projet de fusion-absorption d'ANF Immobilier par Icade, Icade et ANF Immobilier annoncent que l'Autorité des marchés financiers (l'"AMF") a considéré, dans sa séance du 29 mai 2018, que la fusion projetée n'était pas de nature à justifier la mise en œuvre préalable d'une offre publique de retrait par Icade visant les actions ANF Immobilier, en application de l'article 236-6 de son règlement général.

Le projet de fusion demeure soumis à l'approbation des assemblées générales extraordinaires des actionnaires d'ANF Immobilier (ainsi qu'à une assemblée spéciale des porteurs d'actions à droit de vote double) et d'Icade qui se réuniront respectivement le 28 juin 2018 et le 29 juin 2018.

La décision de l'AMF (Document AMF n°218C0948) est disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>).

### Avertissement

*Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue pas, ni ne doit être interprété comme, une offre de vente ou de souscription ou une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription (ou toute annonce d'une telle offre ou sollicitation à venir) de titres financiers en France, aux États-Unis d'Amérique (les "États-Unis") ou dans toute autre juridiction. Aucune offre de vente ou de souscription de titres ou de sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres ne sera faite en France, aux États-Unis ou dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant enregistrement, dispense d'enregistrement ou d'inscription ou qualification appropriée en vertu des lois sur les titres financiers de cette juridiction, et, de la même manière, la distribution de ce communiqué dans ces juridictions peut faire l'objet de restrictions. Les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer à propos de, et observer, ces restrictions. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation des lois sur les titres financiers de ces juridictions.*

*Les titres financiers auxquels il est fait référence dans ce communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le "US Securities Act") et ne peuvent être offerts, vendus, transférés ou aliénés autrement aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'obtention d'une exemption, ou dans le cadre d'une transaction non soumise, aux exigences d'enregistrement en vertu de la loi américaine sur les titres financiers et en conformité avec les lois étatiques applicables aux titres financiers. Icade n'a pas enregistré et n'a pas l'intention d'enregistrer une quelconque partie d'une offre aux États-Unis ni de procéder à une offre au public de titres en France, aux États-Unis ou dans tout autre pays.*

---

## À PROPOS D'ICADE

### L'immobilier de tous vos futurs

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine pdg au 31/12/17 : de 10,8 Md€) à la promotion (CA économique 2017 de 1 209 M€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

#### CONTACTS

**Guillaume Tessler,**  
directeur communication financière  
et relations investisseurs  
+33(0)1 41 57 71 61  
[guillaume.tessler@icade.fr](mailto:guillaume.tessler@icade.fr)

**Charlotte Pajaud-Blanchard,**  
responsable relations presse  
+33(0)1 41 57 71 19  
[charlotte.pajaud-blanchard@icade.fr](mailto:charlotte.pajaud-blanchard@icade.fr)

#### A propos d'ANF Immobilier

ANF Immobilier (ISIN FR0000063091) est une foncière d'investissement cotée, détenant un patrimoine diversifié de bureaux, commerces et hôtels pour un montant de 648 millions d'euros en France. Elle est une foncière de transformation, en métamorphose, tournée vers l'immobilier tertiaire, la création de valeur et l'accompagnement des métropoles régionales dynamiques. Elle est actuellement implantée à Bordeaux, Lyon, Marseille et Toulouse. Cotée sur Euronext Paris, elle est présente dans l'indice de référence immobilier EPRA Developed Europe, ANF Immobilier est une société du groupe Icade.

<http://www.anf-immobilier.com>

**Contact ANF Immobilier :**  
**Laurent Milleron**  
[investorrelations@anf-immobilier.com](mailto:investorrelations@anf-immobilier.com)

Le texte de ce communiqué est disponible sur les sites internet d'Icade et d'ANF Immobilier :

[www.icade.fr](http://www.icade.fr)

[www.anf-immobilier.com](http://www.anf-immobilier.com)